

NUOVA **ANTOLOGIA**   
**MILITARE**  
RIVISTA INTERDISCIPLINARE DELLA SOCIETÀ ITALIANA DI STORIA MILITARE

N. 4  
2023

Fascicolo 15. Giugno 2023  
**Storia Militare Moderna**

a cura di  
VIRGLIO ILARI



*Società Italiana di Storia Militare*

Direttore scientifico Virgilio Ilari  
Vicedirettore scientifico Giovanni Brizzi  
Direttore responsabile Gregory Claude Alegi  
Redazione Viviana Castelli

*Consiglio Scientifico.* Presidente: Massimo De Leonardis.

*Membri stranieri:* Christopher Bassford, Floribert Baudet, Stathis Birthacas, Jeremy Martin Black, Loretana de Libero, Magdalena de Pazzis Pi Corrales, Gregory Hanlon, John Hattendorf, Yann Le Bohec, Aleksei Nikolaevič Lobin, Prof. Armando Marques Guedes, Prof. Dennis Showalter (†). *Membri italiani:* Livio Antonielli, Marco Bettalli, Antonello Folco Biagini, Aldino Bondesan, Franco Cardini, Piero Cimbolli Spagnesi, Piero del Negro, Giuseppe De Vergottini, Carlo Galli, Marco Gemignani, Roberta Ivaldi, Nicola Labanca, Luigi Loreto, Gian Enrico Rusconi, Carla Sodini, Gioacchino Strano, Donato Tamblé,

*Comitato consultivo sulle scienze militari e gli studi di strategia, intelligence e geopolitica:* Lucio Caracciolo, Flavio Carbone, Basilio Di Martino, Antulio Joseph Echevarria II, Carlo Jean, Gianfranco Linzi, Edward N. Luttwak, Matteo Paesano, Ferdinando Sanfelice di Monteforte.

*Consulenti di aree scientifiche interdisciplinari:* Donato Tamblé (Archival Sciences), Piero Cimbolli Spagnesi (Architecture and Engineering), Immacolata Eramo (Philology of Military Treatises), Simonetta Conti (Historical Geo-Cartography), Lucio Caracciolo (Geopolitics), Jeremy Martin Black (Global Military History), Elisabetta Fiocchi Malaspina (History of International Law of War), Gianfranco Linzi (Intelligence), Elena Franchi (Memory Studies and Anthropology of Conflicts), Virgilio Ilari (Military Bibliography), Luigi Loreto (Military Historiography), Basilio Di Martino (Military Technology and Air Studies), John Brewster Hattendorf (Naval History and Maritime Studies), Elina Gugliuzzo (Public History), Vincenzo Lavenia (War and Religion), Angela Teja (War and Sport), Stefano Pisu (War Cinema), Giuseppe Della Torre (War Economics).

### *Nuova Antologia Militare*

Rivista interdisciplinare della Società Italiana di Storia Militare  
Periodico telematico open-access annuale ([www.nam-sism.org](http://www.nam-sism.org))  
Registrazione del Tribunale Ordinario di Roma n. 06 del 30 Gennaio 2020



Direzione, Via Bosco degli Arvali 24, 00148 Roma  
Contatti: [direzione@nam-sigm.org](mailto:direzione@nam-sigm.org) ; [virgilio.ilari@gmail.com](mailto:virgilio.ilari@gmail.com)

©Authors hold the copyright of their own articles.

For the Journal: © Società Italiana di Storia Militare  
([www.societaitalianastoriamilitare@org](mailto:www.societaitalianastoriamilitare@org))

Grafica: Nadir Media Srl - Via Giuseppe Veronese, 22 - 00146 Roma  
[info@nadirmedia.it](mailto:info@nadirmedia.it)

Gruppo Editoriale Tab Srl -Viale Manzoni 24/c - 00185 Roma  
[www.tabedizioni.it](http://www.tabedizioni.it)

ISSN: 2704-9795

ISBN Fascicolo 978-88-9295-712-1

NUOVA **ANTOLOGIA**   
**MILITARE**  
RIVISTA INTERDISCIPLINARE DELLA SOCIETÀ ITALIANA DI STORIA MILITARE

N. 4  
2023

Fascicolo 15. Giugno 2023  
**Storia Militare Moderna**

a cura di  
VIRGILIO ILARI



*Società Italiana di Storia Militare*



*Ultima Ratio Regum* (Estrema ragione dei Re) iscrizione su un cannone all'ingresso del Museo di Storia Militare di Budapest. Foto O. Mustafiri, CC0 1.0 Universal Public Domain Dedication (Wikipedia commons).

Il celebre motto fu apposto sulle canne delle artiglierie francesi fuse dal 1650 al 1793, e anche su parte delle coeve artiglierie sabaude. La variante *ultima ratio regis* (estrema ragione del re) fu usata a partire dal 1742 sulle artiglierie prussiane e successivamente anche sui cannoni spagnoli, mentre l'analogo *regis ultima ratio* è tuttora il motto dell'artiglieria belga.

# La difficile mise sur pied des Tirailleurs du Pô

par BRUNO PAUVERT

ABSTRACT. The “Tirailleurs du Pô” battalion, created Feb. 2<sup>nd</sup>, 1803, was originally thought by Bonaparte as a colonial unit, but was never sent overseas and campaigned only in central Europe. It always remained an autonomous battalion, although generally employed along with the “Tirailleurs corses” battalion. Exclusively recruited with paid piedmontese volunteers until 1806, it went afterwards fed with piedmontese draftees. Its setting up was rather difficult, due to the lack of money and the poor quality of its first officers. Nevertheless, it fought with gallantry at Austerlitz in 1805, Lübeck in 1806, Eylau in 1807, at the Ebelsberg bridge, Essling and Wagram in 1809. This battalion was merged in 1811 inside the 11<sup>th</sup> Light Infantry Rgt, along with the Tirailleurs Corses and the remainders of the “Légion du Midi” and of the “Bataillon Valaisan”.

KEYWORDS: PIEDMONT, FORMER SOLDIERS OF THE KING OF SARDINIA, LIGHT INFANTRY, PAID VOLUNTEERS, COLONIES, CHEVILLARD, COLLI, BORGHESE, FREGEVILLE.

LES TIRAILLEURS DU PÔ, 2 FÉVRIER 1803 – 11 AOÛT 1811

**D**ans l'édition du 25 décembre 1805 de la Gazette nationale, à la rubrique « 36<sup>e</sup> Bulletin de la Grande Armée », le lecteur découvre l'éloge du comportement brillant, à Austerlitz, de deux formations dont il ignorait vraisemblablement l'existence jusque-là : « *Les bataillons des Tirailleurs du Pô et des Tirailleurs corses se sont bien comportés dans la défense du village de Strolitz.*<sup>1</sup> » Des « *Tirailleurs corses* », pourquoi pas... mais des « *Tirailleurs du Pô* » ?

Peu de gens, en fait, savent que le Piémont est réuni à la France depuis trois ans déjà : le rattachement des six départements « au-delà des Alpes »<sup>2</sup> à la république française, opéré par le senatus consulte organique du 11 septembre 1802 / 24 fruc-

1 Rectifié dans la *Correspondance de Napoléon I<sup>er</sup>*, tome 11, n° 9.574 : « Sokolnitz ».

2 Institués par l'arrêté consulaire secret du 2 avril 1801 / 12 germinal an IX (pris en réalité le 12 avril / 22 germinal, mais antidaté à dessein), créant la 27<sup>ème</sup> division militaire.

tidor X, est en effet très récent, mais peu connu. Encore moins de Français savent que l'armée comporte des régiments exclusivement piémontais : le 31<sup>ème</sup> Léger<sup>3</sup>, le 111<sup>ème</sup> de Ligne<sup>3</sup>, le 13<sup>ème</sup> (ensuite 17<sup>ème</sup>, enfin 26<sup>ème</sup>) Chasseurs et le 21<sup>ème</sup> Dragons.

Tous ces corps de troupe ont été organisés en 1800 et en 1801 par les généraux Brune et Colli Ricci di Felizzano<sup>4\*</sup> – héros piémontais de la Guerre des Alpes, rallié à la France fin 1798 après le renversement de Charles-Emmanuel IV –, et francisés aux termes de l'arrêté consulaire du 26 août 1801 / 8 fructidor IX. Initialement composés de volontaires, en bonne partie issus de l'ancienne armée royale sarde, ces corps seront dès le printemps 1803 alimentés par la conscription, étendue aux départements piémontais par l'arrêté consulaire du 23 juin 1802 / 4 mesidor an X, avant même leur annexion à la République française.

Ces « Tirailleurs du Pô » qui s'illustrent à Austerlitz – et qui s'illustreront de nouveau à Lübeck en 1806, à Eylau en 1807, au pont d'Ebelsberg, à Essling et à Wagram en 1809 (où tomberont deux de ses chefs, à un jour d'intervalle les 6 et 7 juillet) – sont un bataillon d'infanterie légère atypique créé par Bonaparte dans les premiers jours de 1803, recruté uniquement de Piémontais enrôlés à prix d'argent, et dont la mise sur pied entre 1803 et 1804 a été laborieuse.

Longtemps autonome – mais opérant habituellement de concert avec le bataillon des Tirailleurs corses, créé en 1802 –, le bataillon des Tirailleurs du Pô est dissous le 11 août 1811 et intégré dans le 11<sup>ème</sup> régiment d'Infanterie légère, recréé le même jour, en compagnie des Tirailleurs Corses, d'éléments de la Légion du Midi, et du Bataillon Valaisan, dissous de même. Au sein de ce régiment simultanément, ces Piémontais prendront part non sans mérites aux campagnes de 1812 en Russie, de 1813 en Allemagne et de 1814 en France.

### *Des Piémontais pour reconquérir Saint-Domingue ?*

Le projet de créer une nouvelle formation piémontaise sui generis remonte au 11 décembre 1802 : ce jour-là, le Premier Consul enjoint à Berthier, son ministre de la Guerre, de s'entretenir avec le général Colli de la possibilité de « ...lever dans la 27<sup>e</sup> division militaire un corps destiné pour les Colonies. » Il est à pré-

3 Il existait aussi la 112<sup>ème</sup> DB de Ligne, également à recrutement piémontais, dissoute le 6 avril 1803 et dont les effectifs furent versés à parts égales dans les 31<sup>ème</sup> et 111<sup>ème</sup>.

4 Ensuite « Colli » en abrégé / \* Voir les indications biographique en fin de cet article

sumer que l'intention de Bonaparte est de trouver toujours plus d'hommes pour assujettir Saint-Domingue et les îles des Antilles.

Colli, alors à Paris, envisage de manière optimiste la création d'un bataillon d'infanterie légère composé de Piémontais recrutés à prix d'argent et dessine les grands traits de la mise sur pied d'une telle formation. Mais, à aucun endroit de son rapport à Berthier, daté du 14 décembre 1802, il n'évoque un envoi dans les colonies. Curieusement, la vocation coloniale de cette formation n'apparaît pas non plus dans la « *Correspondance de Napoléon I<sup>er</sup>* » ni dans les autres sources similaires. Il n'est pas sûr, du reste, que les volontaires qui l'ont rejointe se seraient volontiers enrôlés s'ils avaient su devoir servir outre-mer, compte tenu d'une certaine aversion des Piémontais pour les aventures maritimes ou coloniales lointaines.

Ce bataillon ne partira jamais outre-mer – en dépit de sa dénomination initiale de « Bataillon expéditionnaire » –, tandis que les deux premiers bataillons de la 1<sup>ère</sup> Légion Piémontaise (renommée plus tard 1<sup>ère</sup> Légion du Midi), formée en vertu d'un arrêté du gouvernement en date du 18 mai 1803 / 28 floréal XI, partiront bien pour Saint-Domingue et pour la Martinique ; comme toutes les autres troupes européennes, ils y seront détruits par les combats et les maladies tropicales, et leurs reliquats dispersés dans diverses formations françaises. Par coïncidence, la création de cette Légion intervient deux jours après la rupture de la paix d'Amiens du fait de la saisie, par les Anglais, des navires de commerce français et hollandais présents dans leurs ports.

Le 25 décembre, Berthier présente au Premier Consul un rapport synthétisant les propositions de Colli ; Bonaparte entérine le projet le jour même. En marge de ce rapport qu'il transmet immédiatement à Jacques Barnier\*, chef de la 5<sup>ème</sup> division (Organisation) de son ministère, Berthier note : « *Faire les dispositions pour l'exécution de la levée de ce B<sup>on</sup> Les Consûls [sic] adopte [sic] le mode bien entendu qu'on ne prendra pas d'hom. de la conscription de l'an 9 et 10. Voir [sic] s'il y a lieu le G<sup>al</sup> Colli.* »

Après d'actifs échanges entre les diverses divisions du ministère de la Guerre, Dejean (ministre directeur de l'Administration de la Guerre), le Comité central des Revues, le général Menou (Administrateur général des Départements au-delà des Alpes) et le général Colli tout le mois de janvier 1803, un « Bataillon expéditionnaire de la 27<sup>ème</sup> division militaire » est créé par un arrêté du gouvernement du 2 février 1803 / 11 pluviôse an XI, qui n'est pas publié.



Bouton des Tirailleurs du Pô  
(Image dans la collection d'Alessandro Puato, corrigée par l'Auteur)

Ce corps est organisé en tant que bataillon isolé d'infanterie légère avec un effectif *sur le pied de guerre*, articulé en un état-major réduit, une compagnie de carabiniers et huit de chasseurs. L'effectif total du bataillon ressort à 1.077 hommes dont 31 officiers : un chef de bataillon commandant, un adjudant-major, un quartier-maître et un chirurgien-major, 9 capitaines, 9 lieutenants et 9 sous-lieutenants. Chaque compagnie est encadrée par un capitaine, un lieutenant et un sous-lieutenant ; la compagnie de carabiniers est forte de 5 sous-officiers et 75 hommes du rang, et les compagnies de chasseurs fortes de 5 sous-officiers et 115 hommes du rang. Le « petit état-major », enfin, comporte un adjudant sous-officier, un tambour-maître et quatre maîtres-ouvriers.

Par un ordre du 22 décembre 1803, Berthier décidera que le bataillon expéditionnaire piémontais porterait dorénavant le nom de « Bataillon Tirailleurs du Pô »<sup>5</sup>. Par le même ordre, il l'affectera à la 1<sup>ère</sup> division de Dragons du général Klein, à Amiens : cette affectation mettra définitivement fin à la vague idée d'en faire un corps colonial.

De nombreuses sources donnent, à tort, le 20 avril 1803 / 30 germinal an XI comme date de création du bataillon. Cette date erronée semble découler d'une

<sup>5</sup> Napoléon parlera toujours du « Bataillon DES Tirailleurs du Pô ».



assertion du lieutenant-colonel Belhomme, dans son *Histoire de l'infanterie en France* [tome 4, p. 268] ; cet auteur donne aussi la date inexacte du 22 septembre 1803 pour le changement de dénomination en « Bataillon de Tirailleurs du Pô ».

### *Débarrasser le Piémont des « anciens soldats du roi » ?*

Un des objectifs poursuivis avec la création des Tirailleurs du Pô est – selon les propres termes de l'Empereur – de « purger » le Piémont des anciens soldats du roi, présumés être restés attachés à la Maison de Savoie : « ...*mon principal but est de débarrasser le Piémont de tous les hommes qui, ayant fait la guerre sous le roi de Sardaigne, pourraient être supposés toujours prêts à reprendre parti pour ce prince.*<sup>6</sup> ». Trois ans plus tard, à Finkenstein, Napoléon exposera le même dessein à Lacuée, directeur général des Revues, cette fois à propos de la Légion du Midi : « *Je l'ai toujours destinée à être embarquée et à être envoyée aux colonies. C'est pour cela que je la faisais recruter d'anciens soldats du roi de Sardaigne, afin de ne pas laisser en Piémont des hommes qui ont fait la guerre contre nous.*<sup>7</sup> ».

À cet égard, le but recherché est largement manqué. Sur les 1.030 hommes de troupe recensés dans le premier registre matricule du bataillon, 388 seulement avaient 18 ans (âge minimum à l'enrôlement, en principe, dans l'armée sarde) et plus en 1796, à la fin de la Guerre des Alpes, et sont donc susceptibles d'avoir combattu sous les emblèmes sardes : à peine les deux cinquièmes de l'effectif. Même en incluant les soldats âgés au moins de 17 ans en 1796, on n'aboutit *au mieux* qu'à 482 individus pouvant avoir été d'« anciens soldats du roi ». Cette caractéristique est confirmée dans un tableau de début août 1805 qui recense seulement « 260 hommes [ayant] fait la guerre » sur un effectif de 891 hommes<sup>8</sup>.

Fin juillet 1804, au vu de l'érosion des effectifs du bataillon du fait de la désertion et des décès – dépourvu de moyens de se soutenir, faute d'un dépôt à Turin en mesure de l'alimenter en nouvelles recrues –, Napoléon ordonne une nouvelle campagne de recrutement destinée à porter l'effectif au complet de guerre, soit un millier d'hommes ; dans son instruction du 27 juillet à Berthier, il précise qu'il ne

6 Instruction à Berthier, Pont-de-Briques le 27 juillet 1804 – *Correspondance...*, n° 7.875.

7 *Correspondance*, n° 12.618, 21 mai 1807.

8 « Etat des hommes qui ont fait la guerre dans les corps de l'Armée des Côtes », in Alombert & Colin, *La campagne de 1805 en Allemagne*, T1, Annexes, p. 145.

devra être « ...reçu dans ce recrutement que des hommes qui aient fait la guerre et servi dans les troupes du roi de Sardaigne. »

Il est toutefois hautement douteux qu'un grand nombre de tels individus se soient encore enrôlés en 1804 et ensuite. En recevant la communication de cette nouvelle opération de recrutement, le général Dupont-Chaumont, commandant la 27<sup>ème</sup> D.M., ne cache pas à Berthier son scepticisme, le 19 août : « *Je dois vous prévenir que j'en regarde le succès comme impossible, si vous tenez à ce que les hommes ayant fait la guerre et servi dans les troupes du roy de Sardaigne y soient seuls admis ; le colonel Chevillard qui a levé ce bataillon, et qui s'occupe en ce moment de la formation des Légions, jouit d'une grande confiance dans ce pays, [...assure que] tous les hommes qui n'avaient pas pu partir dans les Tirailleurs du Pô sont entrés dans les Légions, et depuis longtemps il ne s'enrôle plus que des jeunes gens, ce qui prouve qu'il n'existe plus d'anciens soldats.* »

À Paris, on ne croit pas à cette « désintégration » des anciens soldats du roi de Sardaigne : le 15 septembre, Berthier fait répondre sèchement à Dupont-Chaumont qu'il est « *...instruit qu'il existe encore beaucoup de [tels] hommes dans les départements de la 27<sup>e</sup> Division et que cette condition doit être maintenue, afin de ne pas entraver la (...) levée de la 1<sup>ère</sup> légion du Midi.* » Il est vrai qu'à cette époque, plusieurs régions du Piémont, de même que l'ancien comté de Nice, restent encore sérieusement affectées par le brigandage ; on pense à Paris que ce phénomène implique bon nombre d'anciens soldats de l'armée sarde, incapables de s'habituer à la vie civile après dix ans de guerre et de troubles, et donc susceptibles de s'engager pour échapper à la misère.

Néanmoins, cette campagne ne produira en un an que 131 nouvelles recrues, au lieu des 400 espérées, dont peu d'anciens soldats. Interrogé à ce sujet par son chef de corps, le capitaine de recrutement Richetta observe en juillet 1805 que « *...ces hommes ont pour la plupart repris du service dans les différents corps de l'armée, et les autres sont établis, mariés et entourés d'enfants, ce qui le porte à croire qu'il ne pourra remplir le but désiré si les conditions d'admissions ne sont pas modifiées.* » Le recrutement par voie d'engagements volontaires à prix d'argent restera donc maintenu – Richetta parvenant encore à recruter 289 volontaires entre l'été 1805 et fin 1806 –, puis il sera massivement relayé en 1807 par la conscription de 1806<sup>9</sup>.

9 Cent conscrits de l'an XIV de Parme sont certes affectés au bataillon en juin 1805, mais ils

## LES MODALITÉS DE MISE SUR PIED DU BATAILLON

*L'action des autorités, dès le mois de janvier 1803*

La mise sur pied du « Bataillon expéditionnaire piémontais » est supervisée par le Bureau de l'Organisation de la 5<sup>ème</sup> division du Ministère de la Guerre, chargé de coordonner l'action des divers services et autorités intéressés (2<sup>ème</sup> division pour les fonds et la solde, 3<sup>ème</sup> division pour le personnel officier, 7<sup>ème</sup> division pour l'armement, Administration de la Guerre pour ce qui est de l'habillement et de l'équipement, etc.). Le chef de la 5<sup>ème</sup> division en personne, Jacques Barnier, s'investit particulièrement dans cette entreprise, de même que son chef du bureau « Organisation », Antoine Herlaut.

À Turin, le général Menou – et, en cascade : l'inspecteur aux Revues de la 27<sup>ème</sup> D.M., le commissaire des Guerres de la division, les trésoriers et payeurs, les préfets, le commandant de la Gendarmerie, les maires des principales localités... – est prié d'apporter tout son concours à la levée du bataillon.

En France, il est décidé de mettre sur pied le bataillon à Montpellier. Colli avait pourtant averti, dans son rapport initial, que « ...*le point de réunion en France ne [devrait être] ni près de la Suisse, ni près de la Hollande, ni près de la mer.* » C'est donc le commandant de la 9<sup>ème</sup> Division militaire, le général de Gau de Frégeville\*, qui est chargé de superviser la formation du bataillon, tâche pour laquelle il désigne un de ses adjoints, l'adjudant-commandant François Nivet.

*Le recrutement en Piémont*

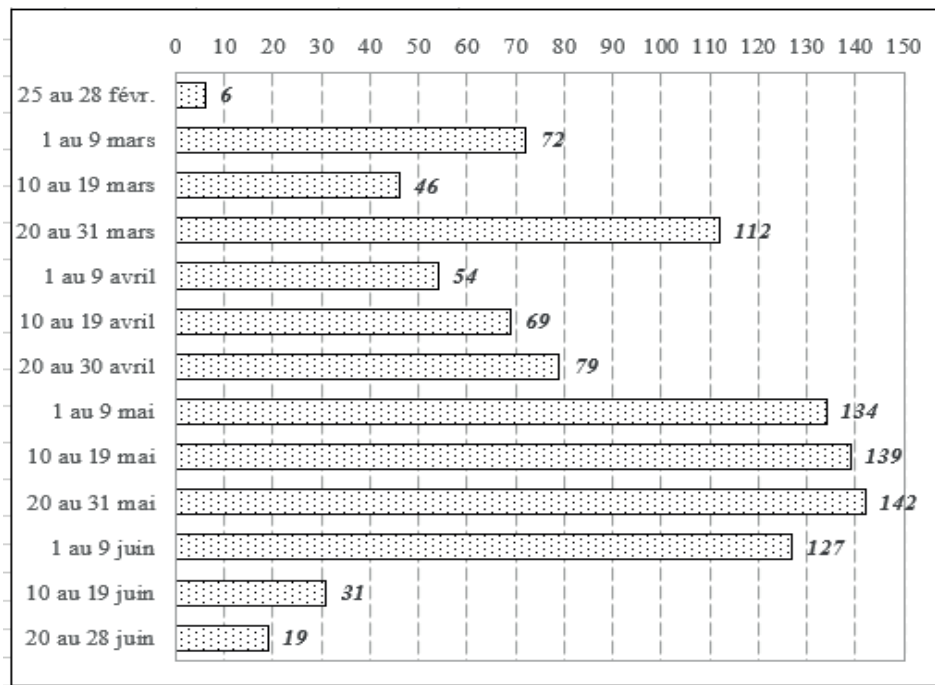
Chaudement recommandé par le général Colli, le chef de bataillon Chevillard\* est désigné pour diriger à Turin le recrutement du bataillon expéditionnaire. Ce savoyard de 46 ans, qui s'est illustré autant sur mer que sur terre, possède des talents affirmés d'organisateur ; sa santé est précaire, mais il déploiera dans cette entreprise une énergie et une constance peu communes.

Il est assisté par six officiers désignés le 25 janvier 1803 : les capitaines Comolli, Pietro Del Ponte et Oliveri, les lieutenants Garneris et Remiggi, et le sous-lieutenant Barberis. Chacun d'entre eux, avec six sous-officiers et caporaux choisis sur place, est affecté à l'un des six départements de la 27<sup>ème</sup> division mili-

---

rejoindront en définitive le 32<sup>ème</sup> Léger (Tuetey & Picard, n° 114 & n° 138).

## RECRUTEMENTS UTILES (HORS DÉSERTEURS, INAPTES...) PAR DÉCADE



taire (Doire, Marengo, Pô, Sesia, Stura, Tanaro), avant de rejoindre les rangs du bataillon une fois le recrutement achevé. Tous sont d'anciens soldats du roi de Sardaigne, mais qui n'ont gagné leurs épaulettes d'officiers que dans les formations piémontaises mises sur pied par Suchet début 1799, ou dans celles reconstituées par Brune en 1800 ; leur autre point commun tient à ce qu'ils sont tous en « traitement de réforme », ayant été désaffectés début 1802 des autres formations régulières « piémontaises » d'infanterie (31<sup>ème</sup> Légère, 111<sup>ème</sup> et 112<sup>ème</sup> de Ligne).

En place à Turin le 20 février, Chevillard recrute un bon millier d'hommes de troupe jusqu'à l'été, de telle sorte qu'au total 1.030 sous-officiers, caporaux et soldats sont dirigés vers Montpellier.

ENVOIS SUCCESSIFS DE DÉTACHEMENTS VERS MONTPELLIER D'APRÈS LE TABLEAU  
D'OPERATIONS DE CHEVILLARD (18 AOÛT 1803)

Départ de Turin le :	Effectif au départ	Cumul	Arrivée à Montpellier le :	Jours de marche
22 mars	50	50	14 avril	24
27 mars	52	102	17 avril	22
2 avril	46	148	23 avril	22
25 avril	199	347	17 mai	23
1 <sup>er</sup> mai	63	410	21 mai	21
6 mai	60	470	3 juin	29
13 mai	51	521	6 juin	25
15 mai	51	572	13 juin	30
19 mai	66	638	20 juin	33
31 mai	150	788	22 juin	23
15 juillet	208	996	13 août	30
20 juillet	34	1030	16 août	28

Douze détachements successifs, encadrés par un nombre variable de sergents et de caporaux selon leur volume, quittent Turin entre le 22 mars et le 20 juillet et rejoignent Montpellier en 26 jours en moyenne, au terme d'une marche de l'ordre de 500 kilomètres (probablement par Suse, le col de Montgenèvre, Gap, la vallée de la Durance, Salon-de-Provence et Arles). Les départs des deux premiers contingents suivent de huit à quinze jours les enrôlements des soldats, mais les choses se dégradent par la suite : le contingent de 199 hommes partis le 25 avril comporte certes une cinquantaine d'hommes enrôlés depuis une dizaine de jours au plus, mais aussi près de 125 hommes enrôlés depuis environ trois semaines, en moyenne, et surtout 24 hommes enrôlés depuis plus d'un mois. Le plus gros écart concerne les soldats enrôlés après mi-mai 1803 qui, en moyenne, ne sont partis qu'un mois et demi après leur enrôlement.

*Versement des primes d'engagement et perception d'un paquetage réduit*

Enrôlés pour quatre ans, les volontaires se voient offrir une prime d'engagement uniforme d'un montant significatif de 48 francs<sup>10</sup> fractionnée en trois ver-

<sup>10</sup> Cette prime correspond à un peu plus de cinq mois de solde pour un simple soldat : depuis

sements : 12 francs payés à l'engagement, 12 francs payables lors du départ de Turin pour Montpellier, et le solde payable à l'arrivée à Montpellier. Effectués de manière très minutieuse par Chevillard à Turin, ces versements manqueront d'exactitude à Montpellier ; ce sera la source d'interminables réclamations de la part des soldats spoliés (à raison, ou prétendument), qui empoisonneront jusqu'en 1806 la vie du bataillon ainsi que... du général de Frégeville et de l'inspecteur aux

Revue de la 9<sup>ème</sup> D.M., forcés de replonger dans une comptabilité vieille de trois ans.

Leur solde, par contre, ne leur est payée que le jour de leur départ de Turin, de telle sorte que les volontaires dont le départ est retardé sont contraints de puiser dans ce pécule pour se nourrir, à plus forte raison parce que l'autorité militaire refuse mesquinement de les prendre « en subsistance », et ne leur délivre parcimonieusement qu'une maigre ration quotidienne de pain de munition.

Chaque volontaire perçoit à Turin un paquetage réduit : un shako<sup>11</sup>, un bonnet de police, un habit, une veste, une chemise, un pantalon, une paire de bas et une paire de souliers ; le reste de l'habillement doit être distribué à Montpellier. À cette liste établie par le ministère de la Guerre, Dejean a pris l'initiative intelligente de rajouter un havresac et une paire de guêtres.

le 12 septembre 1799, la solde quotidienne du simple soldat (versée en deux fois chaque mois, du moins lorsqu'elle était effectivement versée...) était de 30 centimes (soit 9 francs pour un mois de trente jours), celle du grenadier de 35 centimes.

11 Le couvre-chef était un shako et non un bicorne. Le terme « schako » figure nommément dans de très nombreuses correspondances (Cf. ASTO-SR, Governo francese, Coscrizione e levata, Mazzo 37 Fasc. 23bis : lettres de Bourotte, commissaire-ordonnateur de la 27<sup>ème</sup> D.M., à Menou les 1<sup>er</sup> et 8 juin 1803, etc., lettre de Dejean à Menou, le 17 juin 1803, etc.).

◀ Tenue du tirailleur en 1803 - Dessin de F. Pouvesle pour le site Internet empire.histofig.com (en sommeil à ce jour). (<http://empire.histofig.com/Tirailleurs-du-Po.html>). Ce dessin est inexact parce que la coiffure était un shako et non un bicorne.



## LE FARDEAU DES OBSTACLES

Commencé dans l'enthousiasme – Chevillard écrit ainsi à Berthier, le 5 mars : « *J'ai déjà enrôlé plusieurs sous-officiers et soldats, et particulièrement des Chasseurs [de l'ancien régiment des Troupes légères] qui ont rempli ma chambre dès qu'ils m'ont reçu [sic] arrivé...* » –, le recrutement se heurte vite à de nombreux obstacles. Moins d'une semaine plus tard, Chevillard s'épanche dououreusement dans un courrier privé au général Colli : « *Que de peines, d'ennuis et de contrariétés je suis contraint d'éprouver, mon cher et bon ami !* »

Ce sont en effet deux problèmes majeurs qui entravent son action : le retard dans la fourniture de l'habillement des recrues en premier lieu, l'étranglement des fonds alloués ensuite. À ces obstacles s'ajoutent le défaut d'un casernement approprié, de secrétaire, de fourrier... On a en effet totalement négligé de donner à Chevillard le moindre outil de travail et les fonds nécessaires pour « frais de bureau », selon le vieux principe « *Faites au mieux* » bien connu dans l'armée française. La stupidité et la mesquinerie des petits chefs locaux sévissent également : quand Chevillard demande, le 1<sup>er</sup> avril, des sabres pour ses sous-officiers, on les lui délivre certes dès le 7 avril, mais il doit ce jour-là réclamer *en plus* les baudriers qu'on ne lui a pas fournis !

Jusqu'à fin juin, Chevillard est absolument seul, manque de tout et doit tout faire lui-même ; il s'en plaint amèrement auprès de Berthier, le 4 juin : « *J'ai l'honneur de vous exposer, Général Ministre, que je remplis à la fois les fonctions de chargé du recrutement volontaire et de commandant du dépôt, et que je suis forcé d'y réunir encore les fonctions de quartier maître, et celles de garde-magasin des effets d'habillement destinés aux enrôlés...* »

*L'habillement : distribué trop tard, et médiocre*

L'opération est en fait victime de son succès : alors que le 21 mars Chevillard a déjà recruté 124 volontaires, aucune pièce d'habillement ne lui a encore été livrée et, dans ces conditions, il ne peut diriger sur Montpellier aucun détachement ; même ses sous-officiers recruteurs n'ont pu être habillés. Sur 892 collections commandées par Dejean à la compagnie lyonnaise Aynard, les 50 premières ne lui parviendront que le 22 mars, et 154 autres lui seront livrées de manière échelonnée jusqu'au 1<sup>er</sup> avril, avant une nouvelle interruption des arrivages. À

contrecœur, Chevillard doit suspendre le recrutement début avril, sur la recommandation de l'inspecteur aux Revues de la 27<sup>ème</sup> D.M.

Bonaparte lui-même s'offusque avec bon sens de cet état de choses et réprimande Dejean, le 23 avril : « *Le bataillon qui se forme en Piémont, citoyen ministre, cesse de se recruter parce qu'il manque d'habillements. Il en attend de Lyon qui n'arrivent point. Il me semble qu'il serait plus convenable d'en faire confectionner à Turin que d'en faire venir de Lyon.* » [Chuquet, *Ordres et Apostilles*, Tome 1, n° 561].

Dejean assure pourtant, le 12 mai, avoir donné l'ordre d'expédier à Turin 1.216 collections complètes, et dit avoir fait expédier de Marseille 892 havresacs, de Paris autant de schakos (mais le 7<sup>ème</sup> Léger, à Turin, « prélève » 100 coiffures sur cet envoi...), autorise la confection sur place de 154 autres, etc. Rien n'y fait, et Chevillard devra jusqu'à la fin du recrutement recourir à des astuces sans nombre pour habiller ses volontaires : en furetant dans les magasins militaires, à Turin, il trouve ainsi du drap en quantité suffisante pour réaliser 324 uniformes ; mais encore faut-il obtenir de Paris et de Menou les autorisations et les ordonnancements ad hoc, ce qui retarde encore la confection.

Pour assombrir encore ce tableau, il s'avèrera que ces uniformes sont d'une qualité médiocre, ce qui provoque une première réclamation de la part du conseil d'administration du bataillon, dès le 24 juillet, auprès de Berthier : « *...les habits sont d'une coupe irréparable, décoletés [i.e. dépourvus de cols !] et mal cousus, et d'un drap, non seulement d'une très mauvaise qualité, mais aussi qu'il diffère encore de couleur à chaque vingtaine d'habits, ainsi que les vestes et pantalons qui se trouvent pour la plupart d'une nuance marquante (...) presque tous usés par l'effet d'une mauvaise teinture qui en a brûlé l'étoffe ; [les] pantalons sont entièrement usés et il est impossible que le reste puisse durer le temps prescrit par la Loi... »*

### *Des fonds qui tardent à arriver...*

Là encore, l'opération est victime de son succès : les fonds alloués au recrutement, étonnamment, sont d'emblée insuffisants : pour payer ne serait-ce que les 24 francs à verser à 1.046 sous-officiers et militaires du rang, lors l'enrôlement et lors leur départ de Turin, le besoin est de 25.104 francs, compte non tenu des inévitables frais accessoires. Or le premier crédit ordonnancé est de 15.552 francs,



couvrant les primes d'engagement de 648 volontaires seulement, et ce nombre est atteint dès le 16 mai, alors que le versement du complément se fait attendre.

Promise début mai, une somme de 9.408 francs ne sera ordonnancée en fait par le ministère de la Guerre que le 22 juillet (alors que le recrutement est clos, et encore sera-t-elle insuffisante), de telle sorte que Chevillard devra « mendier » des avances auprès du général Menou qui lui accordera, sur la « caisse de l'Extraordinaire » de la 27<sup>ème</sup> D.M., 3.000 francs le 28 mai, et 6.996 ensuite.

Ces retards compliquent dramatiquement le travail de Chevillard, qui recourt à des expédients : il sollicite ainsi pour les recrues des avances sur solde à venir (qui en principe ne doit être payée que du jour du départ pour Montpellier), et va jusqu'à prélever sur ses deniers personnels – et les six officiers recruteurs font de même – pour verser aux volontaires ce qui leur est dû : « ...*la somme payée aux hommes partis pour Montpellier excède de 1.284 francs la somme reçue à cet objet (...). que cette anticipation [est le] fruit du zèle des officiers employés au recrutement volontaire, et de notre persuasion d'un prompt remboursement a été faite avec le fond des payes qui nous ont dues...* » [lettre à Menou, le 9 juin].

Courant juin, Chevillard est à bout, épuisé de difficultés, et s'en ouvre amèrement au ministre dans une lettre du 18 : « *Privé de vos ordres et de vos déterminations (...) Général Ministre, et ne recevant que des réponses vagues aux instances pressantes que j'adresse au G<sup>al</sup> Menou, je me trouve abandonné ou oublié par le gouvernement, et en butte aux plaintes, aux reproches et au tableau de la misère de 210 belles recrues que ne sais comment calmer, qui ne me laissent pas un instant de repos, et dont je crains le désespoir & ses suites. J'ai employé tous mes moyens & ceux dont j'ai pu disposer pour empêcher ces recrues de mourir de faim ou de désertier. Tous les jours j'espère recevoir de l'Administrateur Général les fonds nécessaires, et jamais ces espérances ne se réalisent, et je représente vainement l'urgence des fonds demandés...* »

Soucieux de se couvrir vis-à-vis de Paris, en dépit des incessantes réclamations de Chevillard, et même de nombreuses observations de l'inspecteur aux Revues de la 27<sup>ème</sup> D.M., Menou attendra soigneusement de recevoir une instruction formelle du ministère de la Guerre, datée du 4 juillet, pour verser ces derniers fonds, le 12, permettant ainsi le départ des derniers contingents, les 15 et 20 juillet.

### *Les choses ne vont pas mieux à Montpellier...*

Les choses ne vont guère mieux à Montpellier : là aussi, les fonds destinés à solder les primes d'engagement des volontaires arrivent avec retard, et le général de Frégeville en réclame d'autres dès le 6 juin, une allocation initiale de 15.552 francs ayant été consommée. Les choses s'enlisent quelque peu au ministère, puisque Barnier est obligé, le 9 juillet, de rappeler à l'ordre son homologue de la 2<sup>ème</sup> division (Fonds) en vue du versement du solde des primes.

L'absence d'un quartier-maître se fait cruellement sentir, ne serait-ce que pour gérer la solde bimensuelle, les effectifs (les registres matricules, à cet égard, n'arrivent à Montpellier que le 27 mai) qui augmentent, semaine après semaine, et les comptes ordinaires. Envoyé mi-juillet 1803<sup>12</sup> inspecter le bataillon, le divisionnaire Baraguey d'Hilliers, inspecteur général de l'Infanterie parle dans son rapport du 20 d'une comptabilité « *prête à se plonger dans le cahos [sic]* ».

L'habillement fait également défaut : les soldats ne reçoivent pas le complément qui leur dû et n'ont toujours qu'une seule chemise et une seule paire de bas, et presque tous vont nu-pieds, la marche de Turin à Montpellier ayant consommé les souliers ; les magasins locaux ne disposent pas non plus du matériel collectif (marmites, gamelles, grands bidons, seaux...).

De surcroît, on a négligé de verser au bataillon, au fur et à mesure, ses « masses » (autrement dit : les allocations pour l'habillement, l'entretien, les réparations de tous ordres...) et il faut attendre le 31 août pour que le Premier Consul lui-même s'en inquiète<sup>13</sup>, indice d'une certaine incurie au sein de l'administration militaire locale.

### *Un succès, malgré tout*

Les opérations de recrutement du bataillon sont closes le 20 juillet 1803, et débouchent malgré tout sur un franc succès. Chevillard a recruté en un peu plus

12 Le 7 juillet 1803, Bonaparte s'irrite envers Berthier du peu de progrès du recrutement et de l'instruction, et ordonne une inspection extraordinaire du bataillon par son frère, le général de brigade Louis Bonaparte (*Correspondance...*, tome 8, n° 6.889). Cette inspection a sans doute eu lieu fin juillet, mais le rapport correspondant ne figure pas dans le dossier administratif du bataillon (SHD-T, GR-XK15).

13 Bonaparte à Berthier, le 31 août 1803 : « *Faites-lui compter ses masses à dater du jour de sa formation.* » (A. Chuquet, *Ordres et apostilles de Napoléon*, tome 1, n° 586).

de quatre mois 1.103 hommes de troupe, dont 73 seulement sont perdus avant leur départ pour le Languedoc, soit un déchet réduit (40 déserteurs, 3 décédés, 10 délinquants ou conscrits remis à la Gendarmerie, 11 inaptes refoulés et 9 déserteurs restitués à leurs corps de troupe) ; pendant les mouvements des divers détachements vers Montpellier, il n'y aura en outre que 17 déserteurs. Les choses se dégraderont néanmoins par la suite, puisque le bataillon perdra 126 déserteurs de plus jusqu'à la fin de l'année 1803, soit plus d'un dixième de son effectif<sup>14</sup>.

Ayant reçu tous ses volontaires, le bataillon peut subir sa « revue de formation », effectuée à Sète le 20 août 1803 par Jean Souilhé, sous-inspecteur aux Revues de la 9<sup>ème</sup> D.M., et par l'adjudant-commandant Nivet. Ils constatent la présence sur les rangs de 980 hommes de troupe, outre 25 malades hospitalisés.

Beau joueur, le général Menou saluera l'activité de Chevillard, dans un courrier du 26 juillet au ministre de la Guerre : « *Les opérations [du chef de bataillon Chevillard] sont terminées ; le zèle et l'activité qu'il a déployé dans ce travail méritent la bienveillance du gouvernement et celle de votre excellence. C'est un témoignage que je m'empresse de rendre aux talents et à l'intelligence qu'il a manifesté dans l'exécution des ordres qui lui ont été donné.* »

Dans son rapport au Premier Consul, le 21 septembre, Berthier souligne que « *...les fonds remis au Citoyen Chevillard ont été exactement employés [et l'examen des compte me prouve qu'il] y a apporté la plus stricte économie et toutes les autorités militaires établies à Turin s'accordent à rendre de cet officier les témoignages plus avantageux, sur son attachement au Gouvernement, son instruction, sa probité et ses talents.* » Un peu plus tard, Berthier récompensera l'implication de Chevillard en le faisant promouvoir lieutenant-colonel : juste retour des choses puisque, après tout, tel était son dernier grade dans l'armée royale sarde. Bonaparte fera davantage et le nommera colonel commandant la 1<sup>ère</sup> Légion du Midi, le 22 décembre 1803 ; mais sa santé médiocre en fera un chef de corps plutôt absent, et il fera admettre ses droits à la retraite en 1806.

14 Le 3 août, Borghese expose à Berthier que « *...la désertion augmente journellement, la proximité de l'Espagne qui paye 50 écus un déserteur et l'avidité de l'argent de quelques habitants locaux malintentionnés, et même embaucheurs (...) facilitent la désertion. Les habitants embarquent les soldats (...) sur le rivage, et les transportent sur les côtes de la Catalogne, les soustrayant ainsi à toutes poursuites...* »

## LE CHOIX DES OFFICIERS ET LEUR VALEUR

*Pas tant d'officiers disponibles que cela, et pas les meilleurs...*

Pour occuper ces postes, sur les recommandations du général Colli, la liste des 31 officiers désignés (qui incluent les 6 officiers recruteurs) est arrêtée le 4 février 1803. À l'exception du capitaine Della Valle, comte de Clavesana, ce sont tous des roturiers de modeste extraction, Colli ayant échoué en 1801 à rallier à l'armée française la noblesse militaire piémontaise. De même que les officiers recruteurs, tous n'ont gagné leurs galons d'officiers que dans les formations piémontaises créées par Suchet début 1799, ou reconstituées par Brune en 1800. En majeure partie, il s'agit d'individus réformés en 1801 des « Chasseurs des Alpes »<sup>15</sup>, ou en 1802 de la 31<sup>ème</sup> Légère et des 111<sup>ème</sup> et 112<sup>ème</sup> de Ligne, mais il y a aussi quelques individus qui n'ont pas servi depuis fin 1798. Ce ne sont donc pas a priori les meilleurs des officiers disponibles.

C'est particulièrement vrai du chef de Corps, Gian Domenico Borghese. Quoique zélé, ce jacobin piémontais de 34 ans – qui n'a jamais servi dans l'armée royale sarde – a plus le profil d'un commissaire politique que d'un militaire : soi-disant officier dans les « Chasseurs des Alpes-Maritimes », il a en réalité mené brièvement diverses missions clandestines en Piémont, où il a été arrêté et incarcéré, fin mai 1793. Libéré en 1796, il est à nouveau arrêté le 9 juin 1797 et détenu jusqu'au 9 juillet 1798. Il a certes servi dans l'armée d'Italie en 1799-1800 en qualité de chef de bataillon aide-de-camp, nommé à ce grade le 5 décembre 1798 par Grouchy ; mais il a surtout été en 1800-1802 un très médiocre chef de brigade à la tête de la 1<sup>ère</sup> DB piémontaise de Ligne, par la suite 111<sup>ème</sup>.

Le 14 décembre 1802, le général Colli dit de lui : « *Le préjugé qui existe contre lui en Europe, et qui ne m'a point permis de lui laisser sa ½ brigade, n'existe [ra] pas en Amérique. Il n'a que six à sept ans de service, mais il a fait la guerre – il est brave. Les malheurs l'ont corrigé d'une partie de ses défauts (...). J'espère qu'il s'est formé.* ». Il oublie ce qu'il avait écrit à son sujet, lors de l'organisation des troupes piémontaises, pendant l'été 1801 : « *Borghese n'est pas militaire. Fait chef de bat<sup>on</sup> par le G<sup>al</sup> Grouchi, il n'a jamais servi dans aucun*

---

15 Bataillon créé en novembre 1800 par Soult, parvenu à rallier les brigands « barbets » des provinces de Cuneo et de Mondovi, régularisé avec l'apport d'officiers français et piémontais et intégré dans l'armée d'Italie en février 1801. Amoindri par une forte désertion, il sera bientôt dissout et le reliquat de son effectif (246 hommes de troupe) versé le 20 avril 1801 à la 1<sup>ère</sup> Légère piémontaise, future 31<sup>ème</sup> Légère.

*corps. Fait chef de brigade en l'an 8, ne connaît point du tout le détail, l'admin<sup>on</sup> et la manœuvre... Immoral au point de ne jouir d'aucune considération... on ne saurait lui confier un corps. Il se peut que les services qu'il a rendus à la Rép<sup>e</sup> le rendent digne de quelques égards, mais je ne les connais pas.*<sup>16</sup> » En dépit de ces renseignements très négatifs, Berthier le proposera bel et bien à Bonaparte pour le poste de commandant du Bataillon expéditionnaire.

Mi-novembre 1803, l'adjudant commandant Porson, chef d'état-major de de la 1<sup>ère</sup> division de l'« Armée sous Bayonne », le juge plus sévèrement encore : « *On ne peut deviner quelles qualités on lui aura supposées pour le faire parvenir, non seulement au grade de chef de brigade qu'il occupait précédemment, mais même à celui de chef de bataillon...* ».

Les autres officiers ne valent pas mieux aux yeux des militaires napoléoniens chevronnés ; le 17 juillet 1803, lors de son inspection du bataillon, Baraguey d'Hilliers n'a qu'une phrase cruelle pour qualifier collectivement les huit officiers sur les rangs : « *Ne paraît avoir ni instruction, ni fermeté, ni usages* ».

### *Une mise en place chaotique du cadre des officiers*

Berthier décide de ne convoquer, initialement, que les officiers de l'état-major et l'encadrement de deux compagnies seulement. Ces officiers sont en place à Montpellier entre fin mars et début avril, mais d'emblée plusieurs problèmes se posent : le capitaine Richetta, adjudant-major désigné, ne possède ni la vigueur ni surtout les compétences requises pour occuper ce poste, et n'accepte que d'être commandant de compagnie ; couvert de blessures, le capitaine Gallateri renonce à son affectation ; le sous-lieutenant Gastaldi et le lieutenant Massel, nommé quartier-maître, refusent leur affectation pour raisons de santé, de même que le lieutenant Remiggi qui accepte seulement la fonction d'officier recruteur.

Or, l'avancement rapide du recrutement – dès le 17 mai, près de 350 soldats sont déjà arrivés à Montpellier, et ils seront plus de 500 le 3 juin – rend indispensable la présence d'un nombre accru d'officiers ; en particulier, les désignations d'un adjudant-major (responsable de l'instruction) compétent bien au fait des règlements de manœuvre de l'infanterie, et d'un quartier-maître (chargé de l'administration et de la comptabilité) deviennent urgentes, sont réclamées de manière répétée tant par Borghese que par le général de Frégeville dès le début

---

16 SHD-T, GR-XL25b, Dossier Borghese – Rapport de janvier 1803 au ministre de la Guerre.

du mois d'avril. Après avoir envisagé plusieurs « candidats » sans succès, un quartier-maître sera enfin nommé, le 18 juillet 1803, en la personne de Constant Louvel, lieutenant réformé du 57<sup>ème</sup> de Ligne.

Ce n'est pourtant que le 11 juin que le reste de l'encadrement, nommé en février, reçoit du ministre de la Guerre l'ordre de rejoindre Montpellier. Deux capitaines, deux lieutenants et un sous-lieutenant arriveront isolément à Montpellier entre le 20 juin et le 20 août (outre les officiers recruteurs, qui arriveront à Montpellier entre le 6 et le 13 août), mais plusieurs individus se désistent, ne se manifestent pas ou ne peuvent être joints : le 20 août 1803, lors de la revue de formation du bataillon, deux capitaines, quatre lieutenants et six sous-lieutenants font défaut, outre le poste d'adjudant-major toujours en suspens.

En désespoir de cause, le 23 juin, Tabarié, chef de la 3<sup>ème</sup> division (Personnel), se « défausse », et suggère à Berthier d'ordonner au général Dupont-Chaumont, commandant militaire de la 27<sup>ème</sup> D.M., de trouver et de désigner une quinzaine d'officiers susceptibles d'être affectés ; mais l'ordre n'est donné à celui-ci que le... 17 septembre. Ce n'est pas une tâche aisée pour ce général, alors que vient de commencer la mise sur pied de la 1<sup>ère</sup> Légion du Midi, rendant nécessaire le recrutement prévisionnel de 91 officiers. Dupont-Chaumont parvient tout de même à sélectionner et mettre en route 16 officiers, quoique mal informé quant à la carrière préalable de 5 d'entre eux.

Pour la plupart, ces individus arrivent au corps – alors à Bayonne depuis début septembre – entre le 8 et le 14 novembre. Leur arrivée est d'autant plus bienvenue que Borghese, le 12 octobre, vient d'obtenir la réforme du capitaine Villegarde et des lieutenants Bernardi et Torchio<sup>17</sup> ; de plus, le lieutenant Grosso a été contraint de donner sa démission, tant pour malversations que pour propos injurieux vis-à-vis du Premier Consul. Néanmoins, sous le prétexte qu'ils n'ont pas été officiellement désignés par le ministre (il est vrai qu'ils ne seront officiellement nommés que le 24 février 1804, alors qu'ils ont été mis en route quatre mois plus tôt !), Borghese refuse de les faire « reconnaître », de telle sorte qu'ils seront durablement privés de paie, jusqu'à ce que le général Klein les fasse solder, de son propre chef.

---

17 Une enquête diligentée en avril 1808 mettra en évidence que Borghese, à l'époque, a sacrifié ces trois officiers à son inimitié personnelle à leur égard. Réactivé et monté en grade par la suite, on le verra encore intriguer contre ses ex-subordonnés, fin 1810, alors que le bataillon est à Boulogne-sur-Mer et placé sous son contrôle : il se verrait bien nommé à la tête d'un régiment réunissant les Tirailleurs corses et les Tirailleurs du Pô...

### 1804 : la remise en ordre

1804 est l'année d'une remise en ordre drastique dans le corps des officiers, avec en premier lieu le placement en traitement de réforme du chef de bataillon Borghese, par arrêté consulaire du 23 janvier ; il est remplacé par Bernard Louis Cattaneo, vétéran de l'ancien régiment Royal-Corse et chef de bataillon aide-de-camp du général de Frégeville. La décision de destituer Borghese est prise par Berthier, dès le 21 décembre précédent, à la suite de l'inspection du bataillon menée mi-novembre 1803 par le général de brigade Donzelot, chef d'état-major de l'« Armée sous Bayonne ».

Dans son rapport du 14 novembre à Berthier, celui-ci charge Borghese, mais étend son diagnostic à l'ensemble du corps des officiers : « ...si ce corps (...) n'a point la consistance qu'il doit avoir, il faut moins l'attribuer aux soldats qu'à la mauvaise composition des officiers, et des sous-officiers. (...) La discipline et la tenue s'observent autant qu'il est possible sous le commandement d'un chef sans énergie, et d'officiers mésestimés de leur troupe. » À la même date, l'adjudant-commandant Porson ne voit de qualités qu'à trois capitaines sur sept (Della Valle, Comolli et Richetta), et aucune aux seuls trois lieutenants présents (Garneris : « Sans énergie... » – Porrera : « Grossier, ivrogne et menant une vie peu régulière. » – Bonino : « grand parleur (...), il laisse de forts doutes qu'il diminuera tout ce qui passera entre ses mains... »).

Il est à présumer que le « huis-clos » dans lequel évoluent tous ces Piémontais, isolés de leurs homologues français et ballotés du Languedoc à Bayonne, a conduit à un « entre-soi » nauséabond, d'où la « division » stigmatisée par Donzelot. Déjà, le 6 octobre, celui-ci avait écrit à Berthier que « ...le corps d'officiers est divisé... » et soulignait qu'il était « ...de toute nécessité de lui donner un chef (...) qui soit très ferme et capable d'éteindre l'esprit de division, & de rétablir l'harmonie... ». On ne saurait mieux dire que l'ambiance au sein du corps des officiers est exécrable.

Pour remédier à ces handicaps, le général Donzelot préconise soit d'intégrer le bataillon dans le 7<sup>ème</sup> Léger, soit « ...de lui donner un Chef de bataillon français, réunissant à la fermeté toutes les qualités militaires propres à l'instruction & à l'administration... ». C'est la seconde option qui est choisie avec la désignation de Cattaneo, qui présente de surcroît l'avantage d'être un allié du Premier Consul : son oncle maternel, Félix Baciocchi, a épousé Élisa Bonaparte.

Avant même que Cattaneo rejoigne son corps (le courrier d'ampliation de l'arrêté le nommant chef de corps n'est rédigé que le 6 mars), le bataillon arrive à Amiens le 27 janvier, venant de Bayonne ; le général Klein rend compte au ministre que « ...les soldats [m'] ont parus bons, mais je pense que vous aurez une réforme à faire parmi les officiers. » C'est effectivement ce qui intervient, par un arrêté consulaire du 17 mai 1804 (la veille même de la proclamation de l'Empire) avec la réforme du capitaine Loquet, des lieutenants Bonino, Perrachio et Ranco, et des sous-lieutenants Asinari, Coucourda et Rinaldi, tous arrivés au corps en novembre 1803, à l'exception de Coucourda, présent depuis mars 1803. Un peu plus tôt, le capitaine Tesio avait donné sa démission, acceptée vues ses faibles qualités militaires.

Dans la foulée, au mois de juillet, les lieutenants Bianconi et Biglione seront promus capitaines, les sous-lieutenants Jean-Renaud et Pagliani promus lieutenants (de même que le sous-lieutenant Argenta, un peu plus tard, en récompense d'un acte de bravoure), et trois sous-officiers prometteurs passeront à l'épaulette : Mya, Mano et Pavesio. De ceux-ci, le sergent-major Stefano Mano est un exemple de la promotion des meilleurs des hommes de troupe selon le principe napoléonien : il deviendra en août 1809 chef de corps du bataillon. Légionnaire en 1807, il sera plus tard major au 25<sup>ème</sup> Léger, commandant de la Garde nationale de l'Yonne, puis lieutenant-colonel au 10<sup>ème</sup> Léger en 1814.

Tirailleurs du Pô  
 Vinkhuijzen Collection (NYPL b14896507-1237642).  
 Wikimedia Commons.





À partir de cette première « épuration », le bataillon va connaître jusqu'en 1805 des remaniements réguliers de son encadrement, avec la réforme des officiers les moins capables ou dont le comportement laisse à désirer. Mais à partir de la campagne d'Allemagne et d'Autriche, ce ne sera plus le souci d'écartier les cadres incompetents qui jouera : ce seront les pertes au combat qui provoqueront les avancements, et elles ne manqueront pas.

### *À l'approche de la guerre, la difficile recherche d'un chef de corps*

Paradoxalement, ce bataillon dont l'encadrement s'améliore progressivement part au combat fin 1805 sans chef de corps... Le chef de bataillon Cattaneo quitte son commandement en juin 1805 pour rejoindre la Légion corse au service de Naples et Chevillard, désigné le 16 juin pour le remplacer (il est déjà chef de corps de la 1<sup>ère</sup> Légion du Midi), se désiste en excipant de son âge et de ses rhumatismes. Informé de ce refus le 20 août à Pont-de-Briques, l'Empereur s'en scandalise quelque peu<sup>18</sup> et, le lendemain, nomme à sa place le chef de bataillon Luigi Bruno di Cussanio. Mais cet ancien officier sarde se désiste lui-aussi, assez confusément, alléguant tour à tour le défaut d'argent pour rejoindre son affectation, et une hépatite tenace qui le clouerait au lit... Dans l'intervalle, c'est le capitaine Gozzani, affecté en octobre 1804 mais qui n'est plus de la première jeunesse<sup>19</sup>, qui assure l'intérim du commandement mais sans bonheur : « ...[je renouvelle] la demande d'un chef de bataillon pour commander le Bat<sup>on</sup> des Tirailleurs du Pô ; le capitaine, qui en l'absence du chef en est chargé, laisse perdre le corps entre ses mains... », écrit Soult à Berthier, le 14 octobre 1805.

Il faudra attendre une revue du bataillon à Ulm pour que l'Empereur désigne le chef de bataillon Etienne Hulot « de Mazerny », le 1<sup>er</sup> novembre ; cet aide-de-camp du maréchal Soult, que celui-ci recommande, sera un brillant chef de corps des Tirailleurs du Pô, d'Austerlitz à Eylau – où il sera grièvement blessé dès le début de la bataille.

18 « Je suis étonné que M. Chevillard ait accepté la place de colonel [de la Légion du Midi] en activité, tandis qu'il ne peut en faire le service. », in Fernand Beaucour, « Lettres, décisions et actes de Napoléon à Pont-de-Briques », p. 408, n° 1.035.

19 Pour l'époque... Enrôlé dans la Légion des Troupes légères en 1776, fait capitaine dans ce corps le 31 décembre 1793, il pouvait être âgé de 43 à 45 ans.

## L'INSTRUCTION DU BATAILLON

*Des cadres sans connaissances théoriques, incapables d'instruire la troupe*

Comme en matière d'habillement et de finances, l'instruction du bataillon est victime de son succès et de la rapidité du recrutement : les détachements arrivent plus vite que prévu et, on l'a vu, l'encadrement en officiers est loin d'être au complet. Qui plus est, si les officiers piémontais sélectionnés pour encadrer le bataillon ont l'habitude du commandement et ont tous l'expérience de la guerre, ils n'ont pas le bagage théorique désormais exigé de tout officier d'infanterie : règlement du 1<sup>er</sup> août 1791 relatif aux exercices et manœuvres de l'infanterie, règlement du 5 avril 1792 sur le service de l'infanterie en campagne, règlement du 24 juin 1792 sur la police et la discipline intérieure des corps de troupe, etc.

Le général de Frégeville met ce trait en évidence dès le 19 avril, alors qu'il n'y a encore que 150 volontaires arrivés à Montpellier : il réclame ce jour-là – première d'une longue série d'insistantes requêtes ! – un adjudant-major « *pour surveiller l'instruction (...), les officiers et sous-officiers déjà arrivés m'ayant paru en avoir besoin.* » Quant à ces derniers, il y a toutes raisons de penser qu'ils n'ont aucune notion quant à l'école du soldat et à l'école de peloton à la française. Plus de la moitié des recrues, enfin, n'a jamais servi et a tout à apprendre. L'instruction est d'autant plus compliquée que le bataillon, faute de casernes, se trouve réparti entre Montpellier et le fort Richelieu à Sète, à une trentaine de kilomètres.

Frégeville recourt – mais tardivement – à quelques cadres disponibles afin de concourir à l'instruction : « *Le chef de Bat<sup>on</sup> Beauvais à la suite de la 3<sup>ème</sup> Légère que j'ai chargé de l'instruction de ce bataillon n'a pas peu contribué au progrès que fait journellement cette troupe, par le zèle et l'activité qu'il apporte & les connaissances particulières qu'il a sur l'instruction.*<sup>20</sup> » Lors de son inspection de mi-juillet, le général Baraguey d'Hilliers le convainc d'affecter encore davantage de cadres disponibles pour aider à l'instruction du bataillon.

Cela n'est pas suffisant, à l'évidence, puisqu'à Bayonne, le 6 octobre 1803, le général Donzelot rend compte au ministre que « *l'instruction est nulle* »... Auge-reau, commandant l'« Armée sous Bayonne », décide d'affecter provisoirement

---

20 Rapport au ministre, le 4 juillet. Le 3<sup>ème</sup> Léger était à l'époque en garnison à Perpignan, mais dans le ressort de la 10<sup>ème</sup> division militaire. Frégeville n'a donc pas puisé dans les nombreux corps de troupe stationnés dans sa propre division.

au bataillon le lieutenant Falguières, du 77<sup>ème</sup> de Ligne, en qualité d'adjudant-major ( il sera définitivement affecté aux Tirailleurs du Pô le 23 janvier 1804 ) ainsi qu'un capitaine du 57<sup>ème</sup> faisant fonction de capitaine d'habillement, et de lui détacher dix-huit vieux soldats exercés pour aider à l'école du soldat, en les gratifiant de la solde de caporal.

Berthier ayant ordonné le 1<sup>er</sup> novembre une inspection approfondie du corps<sup>21</sup>, Donzelot « enfonce le clou » une fois de plus dans son rapport du 14 novembre : s'il juge qu'en un mois l'instruction a fait des progrès, que le bataillon « est composé d'une espèce d'hommes qui annonce l'intelligence de la guerre & la meilleure volonté », il constate aussi que « les officiers & sous-officiers n'ayant ni la théorie ni la connaissance pratique des manœuvres, (...) ce bataillon ne peut faire la guerre dans l'état où il se trouve. »

Le général Donzelot n'aura pas à superviser beaucoup plus longtemps les éventuels progrès du corps puisque, l'« Armée sous Bayonne » devant incessamment être dissoute, Berthier donne le 22 décembre l'ordre au bataillon de rejoindre Amiens et la 1<sup>ère</sup> division de Dragons du général Klein.

### *L'inspection du 13 octobre 1804 : des progrès...*

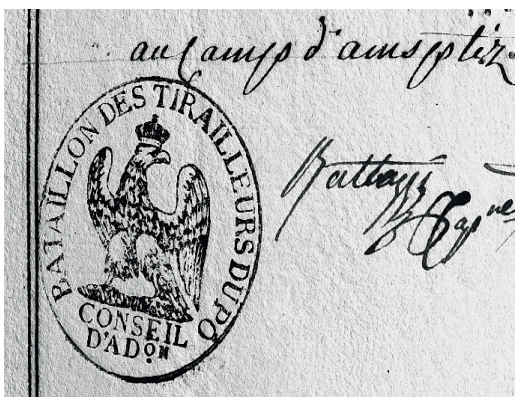
Les Tirailleurs du Pô ne restent pas longtemps sous les ordres de Klein, puisqu'ils sont affectés au début du mois de mars 1804 à la 2<sup>ème</sup> division du « Corps du Centre » de l'Armée des côtes de l'océan, commandé par le maréchal Soult. Sous les ordres du général de division Vandamme, ils sont embrigadés avec le 24<sup>ème</sup> Léger sous les ordres du général Fassigny et campés à Ostrohove, un quartier de Boulogne-sur-Mer sis sur un plateau en rive droite de la Liane.

Le bataillon subit en octobre 1804 une inspection approfondie de la part du général de brigade de Saligny, de l'état-major du corps d'armée, qui constate une nette amélioration par rapport aux inspections précédentes. Le général inspecteur attribue les progrès réalisés au chef de corps qui, « irréprochable et rempli de zèle, [a] pour ainsi dire réorganisé son corps ». L'armement et l'habillement, grâce aux fournitures effectuées, atteignent des niveaux décents ; les comptes ont

---

21 Le livret d'inspection correspondant ne figure pas dans le dossier administratif du bataillon. Seuls y figurent plusieurs courriers du général Donzelot au ministre et le tableau d'appréciation des officiers, ainsi que le procès-verbal d'examen de la comptabilité.

été remis en ordre et le conseil d'administration du bataillon est enfin régulièrement constitué et peut fonctionner.



1803-1806

1807-1811

Timbres humides du Conseil d'administration des Tirailleurs du Pô.

SHD-T GR-XL25b

L'esprit de corps s'est amélioré, mais la grande faiblesse du bataillon réside dans ses effectifs : il n'aligne plus que 823 hommes de troupe, principalement du fait de la désertion, mais aussi en raison du naufrage de plusieurs embarcations, près de Boulogne le 22 juillet 1804, qui lui a coûté 41 noyés, dont le capitaine Bianconi. Compte tenu de 51 hommes devant être réformés, admis à la solde de retraite et aux Invalides, ou à verser aux Vétérans, le bataillon a besoin de 274 nouvelles recrues pour revenir au « complet de guerre ».

Salligny constate toutefois que si le niveau d'instruction théorique et pratique des capitaines est assez bon, celui des lieutenants et des sous-lieutenants reste faible, de même que celui des sous-officiers, leur connaissance de la langue française étant généralement rudimentaire. Les soldats, enfin, n'ont pas été exercés de manière convenable dès le début et l'école du soldat doit être reprise à zéro ; ils se signalent aussi par un défaut de... propreté.

Dans l'ensemble, il reste nécessaire d'accentuer l'instruction individuelle de tous, des officiers aux soldats, et la faculté du bataillon à faire campagne reste tout juste « passable ».

*L'inspection du 13 juillet 1805 : apte à faire la guerre ?*

Au mois de juillet 1805, neuf mois après la précédente, le bataillon subit une nouvelle inspection approfondie, menée par le général de brigade Levasseur. Entre-temps, les Tirailleurs du Pô ont été affectés à la 3<sup>ème</sup> division (général Le-grand) du corps d'armée Soult, dans laquelle pour la première fois ils côtoient les Tirailleurs Corses, en compagnie desquels ils combattront longtemps. Ils ont quitté Ostrohove et sont désormais campés à Outreau, plus près de la mer. L'effectif s'est un légèrement amélioré, mais le bataillon n'aligne que 878 hommes de troupe, soit un déficit de 168 hommes par rapport au « complet » : arithmétiquement, ce sont près de 20 hommes manquants par compagnie.

Dans ses commentaires au chef de corps par intérim, le 22 août, Berthier note : *« J'ai remarqué que le corps était animé d'un bon esprit, que la tenue était assés bonne, la discipline bien maintenue, l'instruction surtout celle des officiers, avancée, quoique encore loin d'être portée au degré de perfection désirable, et la comptabilité fort en règle. »* Dans ses appréciations de détail, le général Levasseur note que les manœuvres *« ont été assez bien exécutées »*, sans plus, même s'il apprécie les efforts déployés par l'encadrement pour s'instruire. S'agissant des soldats, il relève favorablement que *« ...l'ensemble, dans la marche, les charges, les mouvements du port d'armes, etc. offre un résultat assez satisfaisant. »*

Est-ce suffisant pour faire campagne ? Sans doute, puisque le 31 août 1805, la 3<sup>ème</sup> division du corps d'armée Soult se met en marche vers l'Allemagne, et que les Tirailleurs du Pô ne font pas partie quelques dépôts et bataillons français laissés dans le Pas-de-Calais : le temps de la mise sur pied est révolu, le temps de la guerre commence.

## RÉFLEXIONS ET OBSERVATIONS

Ce qui frappe aujourd'hui l'amateur d'histoire militaire – et quiconque ayant eu à pratiquer la « gestion de projet » – est que la mise sur pied des Tirailleurs du Pô n'a jamais été « pilotée », mais seulement « supervisée » par le ministère de la Guerre. On devine, certes, au travers des nombreuses pièces du dossier administratif du corps, l'implication de la 5<sup>ème</sup> division du ministère et de son chef, le commissaires des Guerres Jacques Barnier. Mais on ne voit aucune personnalité jouer un rôle central de coordination, de rapprochement, d'arbitrage entre les diverses parties prenantes, uniquement chargée de tout ce qui concerne le bataillon,

et surtout d'un grade suffisant<sup>22</sup> et investie d'un certain pouvoir de décision. Or, la création d'un nouveau corps de troupe – exactement comme un projet entrepreneurial – est aussi bien la poursuite d'objectifs et le respect d'étapes bien définis, que la somme d'une multitude de petits problèmes d'hommes et d'organisation qui réclament bien souvent une réponse immédiate et une intervention directe.

Mais, à l'époque, tout passe par Berthier, toute difficulté ne peut être aplanie que par lui (au besoin en recourant à l'autorité suprême du Premier Consul, qui lui aussi veut tout voir), alors même que les diverses autorités impliquées dans la création de ce corps de troupe sont à la fois très distantes les unes des autres – géographiquement, on a à faire à un vaste triangle Paris-Turin-Montpellier –, et détiennent chacune des parts de pouvoir non négligeables. Berthier est bien sûr le « grand maître » de l'Armée, mais Dejean, « maître des fournitures », est lui aussi ministre et, à Turin, Menou est un haut personnage de l'Etat, qu'il faut ménager. Sans compter Barbé-Marbois, ministre du Trésor, qui tient serrés les cordons de la bourse.

Ce que laissent deviner les retards dans la mise à disposition des fonds et de la solde – comme la mauvaise qualité de l'habillement –, est qu'en deux-trois ans de paix, ou quasi-paix, le pays n'a pas reconstitué son appareil économique et que l'argent manque. Le temps est en effet passé des campagnes victorieuses à l'occasion desquelles on pillait le Piémont, la Lombardie, la Suisse, la Hollande, la Rhénanie, et quand « *la guerre payait la guerre* ». Là, on se trouve dans une phase de normalisation financière et économique, et la « Grande Nation » entretient toujours une armée formidable qui coûte cher, très cher !

Par bonheur, le fonctionnement des services du ministère de la Guerre est une mécanique admirablement bien huilée, avec un système bien réglé de « rapports au ministre » parfaitement circonstanciés et précis, une circulation rigoureuse de l'information entre les diverses divisions, bureaux, ou agents sur le terrain (la formule « *Je vous prévient, Citoyen... Général... que...* » revient en leitmotiv exemplaire), même si le volume des affaires à traiter entraîne fréquemment des retards. Enfin, la Poste transmet le courrier plutôt vite et les ordres ou rapports circulent donc fort convenablement.

---

22 La leçon sera bien apprise pour ce qui est de la 1<sup>ère</sup> Légion du Midi, puisque c'est un adjudant-commandant (Paroletti) qui gèrera le « conseil de recrutement », à Turin, et un général de brigade (Fresia d'Oglianico) qui dirigera la mise sur pied, à Montpellier.

Il n'empêche que, pendant toute la mise sur pied du bataillon, l'approximation sévit à tous les échelons de la hiérarchie militaire. Les délais s'accumulent, en particulier en matière de gestion des personnels, et les retards dans la convocation du complément en officiers, du printemps à l'automne 1803, en sont un exemple aberrant. On peut comprendre que Michel Tabarié, chef de la 3<sup>ème</sup> division « Personnel » du ministère, soit mal à l'aise vis-à-vis de ces Piémontais, qu'il ne connaît pas, mais il ne semble pas faire preuve de beaucoup d'initiative. Il est vrai que seul le général Colli a des notions à leur propos, mais il n'est plus directement investi de leur gestion et il pêche souvent par angélisme<sup>23</sup>.

C'est aussi le cas du général de Frégeville, qui ne songe pas à soutenir le bataillon dépourvu de quartier-maître, d'adjudant-major et d'officier d'habillement en lui détachant temporairement les cadres qu'il lui faut (alors qu'il pourrait puiser dans les nombreux régiments d'infanterie présents dans sa division), comme de son inspecteur aux Revues, qui néglige de faire mettre en place les « masses » auxquelles le bataillon a droit. L'impression, qui ressort de l'examen du dossier administratif du corps, est que la maxime « *pas d'ordre, pas d'exécution* » est scrupuleusement respectée par de nombreux acteurs.

Le chef de bataillon Borghese, qui n'est pas un personnage très sympathique et qui n'était sûrement pas l'homme qu'il aurait fallu à la tête des Tirailleurs du Pô, a tout de même des excuses : on l'a bien peu aidé, et on peut se demander si un autre que lui, même mieux formé et plus énergique, aurait pu venir à bout de la montagne de problèmes à laquelle il s'est heurté.

Un dernier trait qui mérite d'être souligné est la structure même des Tirailleurs du Pô – trait qu'il partage d'ailleurs avec les Tirailleurs corses, et quelques autres formations : il s'agit d'un bataillon isolé. Si une telle entité constitue le « pion » de base en matière tactique, il n'en est pas de même en matière de gestion, en tant que corps de troupe. Dans un régiment, le chef de corps peut *assez* aisément « jongler » entre ses divers bataillons pour gérer les avancements, administrer ses comptes, ses moyens et ses effectifs, s'appuyer sur un Dépôt<sup>24</sup> pour incorporer,

---

23 Voir ses appréciations à propos des officiers lors de l'inspection de la 31<sup>ème</sup> Légère, à Givet en janvier 1803. Cf., V. Ilari & B. Pauvert, *il 31° Leggero*, pp. 25 et s. (ACIES-Collana SISM, 2015).

24 La décision de doter le bataillon d'un dépôt, implanté à Besançon, est prise par Berthier le 9 septembre 1805 ; mais en raison de la campagne d'Allemagne et d'Autriche, il ne sera réellement constitué qu'un an plus tard, avec la création d'une 10<sup>ème</sup> C<sup>ie</sup> de Dépôt.

habiller, équiper et former ses conscrits, etc. C'est plus difficile pour le bataillon des Tirailleurs du Pô, dont le traitement par le ministère de la Guerre, à Paris, est en définitive aussi contraignant que celui d'un régiment.

Il n'y a donc rien d'étonnant dans ces conditions que Napoléon ait décidé tardivement, à l'été 1811, de régulariser ce bataillon et de le fondre avec d'autres Piémontais issus de la Légion du Midi, les Tirailleurs corses et le Bataillon valaisan au sein du 11<sup>ème</sup> Léger, recréé pour l'occasion et qu'il confie à son compatriote (et lointain parent) Pierre de Casabianca.

Les Tirailleurs du Pô n'ont peut-être été que des « irréguliers »<sup>25</sup> – mais n'importe quelle armée a toujours besoin de telles formations, indispensables pour emporter la décision au combat, quand et où c'est indispensable et difficile. Ces vaillants Piémontais, de 1805 à 1811, et de 1812 à 1814 au sein du 11<sup>ème</sup> Léger, l'ont fait bien souvent. Mais ceci est une longue histoire, à décrire ailleurs que dans ces colonnes, et une autre fois.

#### NOTES BIOGRAPHIQUES



Leonardo Colli Ricci  
di Felizzano.

Pinacoteca civica di Asti, XVIII secolo. Da A. Bianco, *Asti ai tempi della rivoluzione e dell'impero*. Asti 1964. Foto Faberh 2006 Wikipedia Commons

#### *Luigi Leonardo Colli Ricci di Felizzano*

\* - † Alessandria, 1757-1809. Neveu de Vittorio Alfieri, il entre au service en 1773 au régiment national Monferrat, puis passe en 1782 dans l'infanterie provinciale en tant que capitaine-lieutenant. Major du régiment provincial Mondovì en 1793, il commande un bataillon de chasseurs en 1794 et se révèle être le meilleur chef de troupes légères de l'armée royale sarde, et il est créé chevalier de l'ordre des Saints Maurice et Lazare (6.4.1794). Commandant en 1796 du régiment de Chasseurs, Charles-Emmanuel IV le nomme chef d'E-M de la division auxiliaire rattachée à l'Armée d'Italie et en fait un des négociateurs de la paix de Leoben (18.4.1797), où Bonaparte le remarque. Rallié à la France après le

25 « *La légion hanovrienne, celle du Midi, ont été dissoutes ; les tirailleurs corses et du Pô sont également dissous ; ainsi il n'y aura plus de corps irréguliers.* » (Napoléon à Clarke, Rambouillet le 11 août 1811 – *Correspondance...*, tome 22, n° 18.021).



renversement du roi (Adjudant-G<sup>al</sup> 12.12.1798, G<sup>al</sup> de brigade 5.5.1799), il se distingue à plusieurs reprises pendant la campagne de 1799 en Italie du Nord, au cours de laquelle il est capturé par les Autrichiens. Échangé il se signale à nouveau à Pozzolo pendant la courte campagne de décembre 1800, lors du passage du Mincio. Nommé chef d'E.M. de la 27<sup>ème</sup> D.M. en mars 1801, il a pour tâche d'organiser le passage des troupes piémontaises dans l'armée française, et se signale en juillet 1801 en apaisant les artilleurs piémontais mutinés. Bonaparte l'appelle à Paris et le promeut général de division (14.2.1802), puis lui confie la 23<sup>ème</sup> D.M. (Corse), poste qu'il rejoint en octobre 1803. Ses liens d'amitiés avec Moreau et un certain désordre dans l'administration de sa division le privent de la confiance de l'Empereur et le contraignent à quitter le service actif, le 31 mars 1806.



Portrait de Ch. de Gau de Frégevillle  
(Wikidata)

### *Charles de Gau de Frégevillle*

\* 1762 - † 1841. Officier au régiment de Condé-Dragons, ce Tarnais fait partie des rares officiers (surtout de Cavalerie) qui resteront loyaux aux nouvelles institutions, refusant habilement de suivre Dumouriez dans sa tentative de putsch. Cela, et ses qualités de combattant, lui vaut un avancement rapide (G<sup>al</sup> de brigade en mai 1793, divisionnaire en mars 1800), mais il est battu par les Espagnols en septembre 1793 et reste leur prisonnier pendant deux ans. Rendu sur parole, il est élu député de l'Hérault au Conseil des 500, et joue un rôle important lors du coup d'état du 18 brumaire an VIII, ce qui le fait rentrer dans le cercle étroit des familiers de Napoléon. Après la campagne d'Italie de 1800, il est placé à la tête de la 9<sup>ème</sup> D.M. (Languedoc), puis revient en Italie en 1805-1806 où il commande la cavalerie de Masséna. 1807 marque le début d'une longue période de disgrâce, imputable à des maladresses de Joseph Bonaparte. Il se rallie adroitement à Louis XVII pendant la 1<sup>ère</sup> Restauration, accepte néanmoins un commandement de cavalerie dans les Pyrénées pendant les Cent jours, puis connaît en 1815 de sérieuses difficultés vis-à-vis du duc d'Angoulême, qui le place en disponibilité. En 1833, il est définitivement mis à la retraite.

*Victor Joseph Chevillard « de Marlioz »*

\* - † Aix-les-Bains, 1757-1836. Entré dans la marine royale sarde en 1773, le roi Victor-Amédée III le crée en janvier 1791 chevalier de l'ordre religieux et militaire des Saints Maurice et Lazare, pour avoir capturé trois chébecs barbaresques près des côtes de Sardaigne, en juillet 1790, exploit qu'il rééditera en janvier 1794 près des îles Cerbicale au large de Porto Vecchio. Revenu sur le continent après l'émeute de Cagliari le 28 avril 1794. il commande de 1795 à 1796 le 2<sup>d</sup> bataillon des « Chasseurs choisis [i.e. d'élite] de Nice », issu des Milices du comté de Nice. Après l'armistice de Cherasco et le traité de Paris, il contribue efficacement à la constitution en 1797 du nouveau « régiment des Troupes Légères », reformé sur les débris de l'ancienne Légion homonyme, dont il est fait chef de corps. Nommé directeur du recrutement du « bataillon expéditionnaire de la 27<sup>ème</sup> D.M. » début 1803, Napoléon le fera colonel et lui confiera le commandant de la 1<sup>ère</sup> Légion du Midi, le 22 décembre 1803, mais il n'en sera qu'un chef de corps assez absent, sa santé ne lui permettant pas un service actif, et il sera pensionné en 1806. Il sera ensuite député du département du Mont-Blanc de 1809 à 1814, chevalier de l'Empire en 1810. À la Restauration, nommé colonel dans l'armée sarde reconstituée, il exercera divers commandements territoriaux jusqu'en 1819, définitivement retraité cette année-là, puis sera syndic d'Aix-les-Bains jusqu'en 1833.

*Commissaire-ordonnateur de 1<sup>ère</sup> classe Jacques Barnier*

\* Nîmes, 1760 – † Paris, 1812. Commis du Ministère de la Marine à Rochefort en 1779 puis affecté du Bureau du Personnel de ce ministère en 1781, il est capitaine de grenadiers dans la Garde nationale de Versailles dès le début de la Révolution. Nommé en septembre 1792 commissaire des Guerres de 4<sup>ème</sup> classe, il se signale l'année suivante en dirigeant avec célérité et économie le recrutement de l'Armée d'Italie et il est nommé Commissaire de 1<sup>ère</sup> classe. Chargé ensuite de l'administration de la 9<sup>ème</sup> division militaire, il subit une brève réforme en août 1800, mais il est réemployé comme chef de bureau au ministère de la Guerre en août 1801. En août 1802, il est nommé chef de la 5<sup>ème</sup> Division (Organisation) de ce ministère, poste qu'il occupera jusqu'à sa mort.

## SOURCES ARCHIVISTIQUES

- Source principale : dossiers conservés par le Service Historique de la Défense (Terre) à Vincennes, principalement :
  - GR-Xk15 et Xk16 (dossiers administratifs du corps, 1802-1811) ;
  - GR-Xk18 (registres matricules 1804-1811 et registres des mutations) ;
  - GR-23Yc 233 et 234 (registres matricules tenus à Turin et à Montpellier) ;
  - GR-XI 25b (pièces individuelles des officiers) ;
- Sources complémentaires conservées à l'Archivio di Stato di Torino–Sezioni Riunite (ci-après « ASTo-SR »), inventoriées et retranscrites par notre co-sociétaire Alessandro Puato, dont notamment :
  - ASTo-SR, Governo francese 1798-1814, Correspondance, Guerre & Police, Instructions et règlements, Conscription, Déserteurs, etc : 67 dossiers (“Mazzi”) ;
  - ASTo-SR, Governo francese 1798-1814 : Stato civile napoleonico, Atti di morte di militari degli eserciti napoleonici (41 Mazzi) ;
  - ASTo-SR, Ministero della Guerra, Gabinetto e protocollo: Medaglia di Sant’Elena e legato di Napoleone I (84 Mazzi).

## ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES ET SITES INTERNET

Il n'existe à ce jour aucune étude spécifique consacrée aux Tirailleurs du Pô. Le bataillon n'est que brièvement mentionné çà et là dans les biographies ou Mémoires de certains militaires (général Claparède, général Vandamme, général baron Pouget, etc.), dans Belhomme (*Histoire de l'Infanterie en France*, tome 4, p. 268) et Fieffé (*Histoire des troupes étrangères au service de France*, tome 2, pp. 28, 203 & 205-206, 249-250, etc. ), et enfin dans « *Victoires, conquêtes...* » de Beauvais de Préau et Parisot, etc. La source imprimée la plus précieuse est une lettre de 1847 du lieutenant-général Hulot au général Tholozé, directeur du « Panorama militaire », reproduite dans le « Spectateur militaire » de février 1883, qui décrit le bataillon à l'époque où il en a pris le commandement et évoque la bataille d'Austerlitz.

Les ouvrages consacrés aux campagnes napoléoniennes, notamment ceux publiés à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle par la Section historique du Ministère de la Guerre, mentionnent tous le bataillon ne serait-ce que dans les tableaux d'organisation des grandes unités (1804-1805 : Cne Desbrière, *Projet et tentatives de débar-*

quement aux îles britanniques, 3 tomes – 1805 : P.C. Alombert & Cne Colin, *la campagne de 1805 en Allemagne*, 5 tomes – 1806 : Cne Foucart, *la campagne de Prusse en 1806*, 2 tomes – 1807 : Cne Foucart, *Campagne de Pologne*, 5 tomes – 1809 : G<sup>al</sup> Pelet, *Mémoires sur la guerre de 1809 en Allemagne*, 3 tomes, etc.).

Les mentions du bataillon par L'Empereur, dans cet article, sont toutes extraites de la « *Correspondance de Napoléon I<sup>er</sup>, publiée par ordre de l'Empereur Napoléon III* » (31 mentions au total). La plupart ne présentent qu'un intérêt limité, en ce sens qu'elles se bornent à ordonner ou préciser l'affectation du corps à telle ou telle grande unité. Une douzaine d'autres mentions figurent dans les « *Inédits napoléoniens* » (2 tomes) et les « *Ordres et apostilles de Napoléon* » (4 tomes) de Chuquet, dans la « *Correspondante inédite de Napoléon* » (5 tomes) de Tuetey & Picard et dans « *Lettres, Décisions et Actes de Napoléon à Pont de Briques et au Camp de Boulogne* », de Fernand Beaucour.

Il convient enfin de signaler l'existence d'un groupe italien de reconstitution historique illustrant les Tirailleurs du Pô, animé par l'« *Associazione storico-culturale Riccardo Fantini* », qui possède un intéressant site Internet (<http://www.tdupo.it/it/>). Il existe aussi une page de Wikipedia, en anglais, consacrée au bataillon ([https://en.wikipedia.org/wiki/Tirailleurs\\_du\\_Po](https://en.wikipedia.org/wiki/Tirailleurs_du_Po)).



# Storia Militare Moderna

## Articoli / Articles

- Nuove fonti veneziane sulla battaglia di Mohács  
di MÁRTON SZOVÁK
- Cultural and Knowledge Exchange between Dubrovnik and Livorno at the Time of Ferdinando I de' Medici,  
by MIRELA ALTIC
- Dall'armata a cavallo all'arma di cavalleria. Trasformazione militare e mutamento sociale attraverso la trattatistica italiana della prima età moderna,  
di LUCA DOMIZIO
- Vittorioso ad Alessandretta? L'«impresa navale» di Kenelm Digby fra autopromozione, miti nazionali e frammenti di realtà,  
di VIVIANA CASTELLI
- Due dispacci cifrati al veleno nella guerra di Candia,  
di PAOLO BONA VOGLIA
- Breitenfeld and Montecuccoli. How to learn from a battle,  
by MARCO MOSTARDA
- Guerre de course dans l'Empire des Habsbourg d'Espagne (1621-1697). Corsaires flamands, italiens, majorquins, basques et autres. Essai de synthèse,  
par ROBERTO BARAZZUTTI
- La mobilitazione dei cittadini di Pavia in occasione dell'assedio del 1655,  
di FABIO ROMANONI
- «Con questo candido, et ordinario stile dà soldato». *Il Diario dell'Assedio di Valenza* dell'ingegnere Gaspare Beretta,  
di MARCO GIUSEPPE LONGONI
- Informazioni e spie negli stati sabaudi tra Seicento e Settecento: dinamiche, studi e prospettive di ricerca,  
di FRANCESCO BIASI
- L'Ordine di Malta nella Seconda guerra di Morea attraverso i diari di viaggio del cavaliere fra' Afranio Petrucci, maggiore dei vascelli (1715-1717),  
di MAURO DIFRANCESCO
- La battaglia di Petrovaradino. 1716,  
di ADRIANO PAPO e GIZELLA NEMETH
  - «Una nazione assai ardata et azzardosa». Le forze navali inglesi nel bacino alto tirrenico al tempo della guerra di Successione austriaca,  
di SAMUELE VIRGA
- Uomini che scrivono e parlano come operano, e come sentono. Eloquenza politica e retorica militare nelle riflessioni di Francesco Algarotti,  
di DENISE ARICÒ
- People at arms and soldiers in Lefkada during the Septinsular Republic (1801-07),  
by SEVASTI LAZARI
- La difficile mise sur pied des Tirailleurs du Pô,  
par BRUNO PAUVERT
- Le gendarmerie dei principati di Lucca e Piombino e di Benevento e Pontecorvo,  
di PIERO CROCIANI

*Prospettive.* • Nelson and the Naval Crisis of 1790s, by JEREMY BLACK

## Recensioni / Reviews

- BÉATRICE HEUSER, *War A Genealogy of Western Ideas and Practices*  
(by LUCA DOMIZIO)
- JEREMY BLACK (ed.), *Global Military Transformations: Change and Continuity, 1450-1800*  
(di COMESTOR)
- MARK FISSEL (Ed.), *The Military Revolution and Revolutions in Military Affairs*  
(di FEDERICO MORO)
- ALEXANDER QUERENGÄSSER, *Before the Military Revolution. European Warfare and the Rise of the Early Modern State 1300-1490*  
(by MARK CHARLES FISSEL)
  - GIAMPIERO BRUNELLI (cur.), Dimensioni e problemi della ricerca storica, 2/2022. Sezione monografica: *La rivoluzione militare dell'età moderna*  
(di MARCO MOSTARDA)
- SVANTE NORRHEM & ERIC THOMSON, *Subsidies, Diplomacy, and State Formation in Europe, 1494-1789. Economies of Allegiance*  
(di STEFANO CATTELAN)
- GHEORGIOS THEOTOKIS and AYSYL YILDIZ, *A Military History of the Mediterranean Sea*  
(by EIRINI VRETTOU)
- ALEXANDRE JOUBELIN, *Par le fer et par le feu. Combattre dans l'Atlantique (XVIe-XVIIe siècles)*  
(di STEFANO CATTELAN; par ROBERTO BARAZZUTTI)
- FRANCESCO FRASCA, *Il sorgere delle potenze atlantiche. Mercantilismo e guerra*  
(di ANTHONY CISFARINO)
  - ANTONIO VIOLANTE, *Giovanni Caboto. El gran ammirante verso il sogno del Catai*  
(di COMESTOR)
- OLIVIER CHALINE, *Apprendre la mer. Au temps de la voile en France XVIIe-XVIIIe*  
(par ROBERTO BARAZZUTTI)
  - ALESSANDRO METLICA ed ENRICO ZUCCHI (cur.), *La res publica di Galeazzo Gualdo Priorato (1606-1678)*  
(di CHIARA SILVAGNI)
  - MARIA DEL PILAR MESA CORONADO, *Fuerzas Terrestres del Reino de Sicilia 1665-1700*  
(by CHRISTOPHER STORRS)
- BRUNO MUGNAI, *Armies of the Italian States 1660-1690*  
(di COMESTOR)
  - CARLA BENOCCHI, *L'ultima Lega Santa 1683-1691. Dalla liberazione di Vienna alla Transilvania e alla riconquista cristiana della Morea e dei Dardanelli nel Diario romano di Carlo Cartari*  
(di ANTHONY CISFARINO)
- STEFANO SANTAGATA, *I Montecuccoli. I Successioni feudali e patrimoniali*  
(di PAOLO CARRARO)
- FABIO FIORENTIN, *Luzzara 1702. La battaglia di Ferragosto*  
(di FRANCESCO BIASI)
  - RODOLFO TERRAGNO, *Maitland & San Martín - CESÁREO JARABO JORDÁN, El fin del imperio de España en América. El imperio inglés contra el español*  
(por ISRAEL VIANA)
- JESÚS CHAPELA REY, *Medallas y órdenes de las guerras napoleónicas y revolucionarias 1792-1815*  
(by JONATHAN IACOBO BAR SHUALI)
- PAOLO PALUMBO, *Da Venaria a Saumur. Gli ussari piemontesi e il 26° Cacciatori a cavallo*  
(di VIRGILIO ILARI)
- AAVV, *La cartografia italiana in età napoleonica (1796-1815). Mappe atlanti e manuali per il disegno del territorio*  
(di SIMONETTA CONTI)
- LUCA GANDINI, *Rivoli e il suo duca. André Masséna*  
(di COMESTOR)
- LUCA GANDINI, *Rivoli Storia di un Monumento*  
(di COMESTOR)